

ACTUALITE SYNDICALE

Les 5^e Assises du Médecin Homéopathe : un moment unique de rencontre

Les 5^e Assises du médecin homéopathe se sont déroulées le samedi 23 janvier 2016 à Paris. Pour l'anecdote, c'était le lendemain du rejet par le Conseil constitutionnel d'une partie de la disposition de la loi de santé relative au tiers-payant généralisé ! Mais aussi le début d'une année qui sera marquée par de nouvelles négociations conventionnelles : rappelez-vous qu'adhérer au SNMHF, c'est indispensable pour exercer notre influence, d'abord au sein des grandes confédérations syndicales de médecins libéraux elles-mêmes.

Le principe de nos assises est de donner à nos confrères des informations pratiques, de permettre aux participants d'échanger entre eux et de rencontrer des experts nationaux. A la différence des congrès d'homéopathie, ces rencontres annuelles sont centrées sur nos modalités d'exercice professionnel davantage que sur notre pratique de l'homéopathie. Ce qui n'exclut pas une ouverture sur la thérapeutique. Cette année, le Dr Robert Kempenich, président de l'Association pour la recherche et l'enseignement de la médecine anthroposophique (AREMA), a évoqué la parenté existant entre homéopathie et médecine anthroposophique.

Le Dr Jean-Marie Faroudja, Président de la Section Ethique et Déontologie du Conseil national de l'ordre des médecins, aux Assises du Médecin Homéopathe

Notre invité principal fut le Dr Jean-Marie Faroudja, Président de la Section Ethique et Déontologie du Conseil national de l'ordre des médecins, qui a décrit les différents cas de refus de soins. Son intervention, que complétait celle de Me Jean-Pierre Ghestin, avocat du SNMHF, fut non seulement de grande qualité, mais elle nous a permis d'échanger avec l'un des plus éminents élus de l'Ordre des Médecins.

Autre intervention liée à l'exercice professionnel, l'introduction du Dr Christine Bertin-Belot, Vice-présidente du SNMHF, à l'univers des signes de la nomenclature médicale ! Notre consœur a rappelé que de nombreux actes cliniques et techniques sont accessibles au médecin libéral dans l'exercice de ses consultations. Mais la plupart lui sont méconnues, le privant d'une rémunération légitime. Soit autant de « lettres » qui peuvent s'ajouter au NR (non-remboursables), cette cotation qui tient quelque peu compte de la durée des consultations homéopathiques, au cours desquelles la polypathologie du patient est abordée.

Le Dr Dominique Jeulin-Flamme, past-présidente du SNMHF, a dressé l'état des lieux de la « loi sur l'accessibilité ». Ses dispositions posent des difficultés à de nombreux professionnels de santé libéraux. Avec Me Ghestin, elle a rappelé les différentes dispositions conçues pour leur venir en aide.

Différents sites web peuvent renseigner les médecins, tout comme le SNMHF le fait au service de ses adhérents : <http://diagnostic-accessibilite.fr/medical/>, <http://lesadap.fr>, <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

L'homéopathie, deuxième thérapeutique utilisée par les Français

Les Assises ont ensuite permis de découvrir deux études portant sur la perception de l'homéopathie en France, l'une menée auprès des patients, l'autre auprès des médecins, pour le compte des Laboratoires Boiron. Nadège Meillier, chargée des études de marché au sein de Boiron, en a présenté

les grandes lignes. La première, principalement, montre que l'homéopathie est la deuxième thérapeutique utilisée par les Français, avec 50 % d'utilisateurs.

- *Etude IPSOS effectuée pour le compte des Laboratoires Boiron du 6 au 9 avril 2015, auprès de 1212 personnes âgées de 18 ans et plus interviewés online.*
- *Enquête de satisfaction A+A effectuée pour le compte des Laboratoires Boiron du 20 mars au 30 avril 2015, auprès de 400 médecins généralistes exerçant en France*

ENCADRÉ SI POSSIBLE

Le SNMHF vous donne rendez-vous sur Twitter et Facebook

Les techniques de communication évoluent et, pour une organisation professionnelle, être présent sur les réseaux sociaux est devenu indispensable. La communication du SNMHF évolue et nous vous invitons à nous rejoindre en ligne !

En France, Twitter est à ce jour le réseau social le plus utilisé par les influenceurs (journalistes, porte-parole, leaders d'opinion...). Le SNMHF a ouvert en janvier son compte, **@medecins_homeo**, que l'on peut suivre afin de partager une information qui, les deux premiers mois, a porté sur une actualité parfois brûlante, comme cette émission de France 2 montrant le 25 février un « médecin homéopathe » faire (en caméra cachée) un faux certificat de vaccination à un ancien patient.

Facebook est plus communautaire. C'est un espace de rencontres que nous vous invitons à rejoindre également. Notre page www.facebook.com/SNMHF va progressivement s'enrichir d'information. « Aimez » là... et progressivement, son influence ira croissant.

ENCADRÉ SI POSSIBLE

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net